

Points pour la réunion des DP du 6 Juillet 2017

1. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la date de la formation à la préparation à la retraite qui sera proposée au cours du 2eme semestre en 2017.

Réponse de la Direction du 1^{er} Juin 2017 :

La date est en cours de planification. Dès que cette dernière sera définie nous reviendrons vers vous.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'indiquer la date la formation à la préparation à la retraite

Réponse de la Direction du 6 Juillet 2017 :

La date est en cours de planification. Dès que cette dernière sera définie nous reviendrons vers vous.

2. Des pictogrammes rappelant les consignes d'utilisation des isoloirs doivent être installés sur l'ensemble des stations au sein de Kappa d'ici fin mai 2017 : à ce jour ils ne sont pas encore installés.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire apposer ces pictogrammes d'ici fin mai 2017 conformément aux engagements pris.

Réponse de la Direction du 1^{er} Juin 2017 :

Les pictogrammes ont été mis en place première quinzaine du mois de mai. Le rappel des consignes d'utilisation des isoloirs sera effectué par le mail sur les Règles de Vie sur Atagora qui sera envoyé mi-juin.

Les pictogrammes n'ont pas été installés, à part le sablier. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'apposer les pictogrammes et de faire une communication « All users ».

Réponse de la Direction du 6 Juillet 2017 :

Les pictogrammes ont été installés comme prévu puisqu'il s'agissait bien des sabliers – pour ce qui est des règles d'utilisations, cela est communiqué via le mail « règle de vie Atagora ».

3. Le nouveau portail « Service now » est uniquement en anglais.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction à ce que ce service offre la possibilité de choisir une autre langue et en particulier le français.

Réponse de la Direction du 1^{er} Juin 2017 :

Ce point a été remonté par le département informatique aux administrateurs de l'application.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire le nécessaire pour avoir accès en français à ServiceNow.

Réponse de la Direction du 6 Juillet 2017 :

Ce point a été remonté et pris en compte par le service informatique.

4. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire replacer les dalles de moquette usagées situées dans les isoloirs, sous certains emplacements de bureau, dans certaines salles de réunion.

Réponse de la Direction du 1^{er} Juin 2017 :

Des visites préventives sont régulièrement effectuées par Bouygues Energie Service. La moquette usagée des salles de réunion a été refaite en début d'année.

D'autres dalles ont été changées dès leur signalement, lors de la dernière visite du CHSCT en Mars dernier.

Une nouvelle visite a été effectuée le 27 mai dernier ciblant principalement les stations. Une quinzaine d'anomalies ont été identifiées et seront corrigées d'ici fin juin.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point d'avancement

Réponse de la Direction du 6 Juillet 2017 :

La majorité des anomalies ont été traitées. Les quelques dalles restant à changer le seront courant juillet.

5. Les portes d'accès aux escaliers du parking Kappa (niveaux -1 et -2) sont dangereuses car elles s'ouvrent directement sur l'escalier et ne comportent pas de hublot, n'offrant donc pas de visibilité. Plusieurs personnes empruntant l'escalier ont été heurtées par la porte.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'étudier une solution (pose d'un hublot par exemple ?) pour sécuriser ces 2 accès.

Réponse de la Direction du 6 Juillet 2017 :

Ces deux portes sont des portes coupe-feux pour lesquels il est impossible de créer des hublots. Pour sensibiliser les salariés, des pictogrammes indiquant une attention particulière à avoir en ouvrant la porte seront installés d'ici fin août.

6. Les délégués du personnel FO demandent à la direction la confirmation du versement de toutes les cotisations sociales pendant la prise des jours de CET, y compris les abondements CET.

Réponse de la Direction du 6 Juillet 2017 :

Toutes les cotisations sociales sont versées pendant la prise des jours de CET y compris les abondements CET.

7. L'outil CONCUR affiche l'avertissement suivant : « **En raison des congés estivaux, nous ne procéderons à aucun paiement de notes de frais entre le 26 juillet 17 et le 21 août 17** ». Les délégués du personnel FO demandent que les notes de frais de déplacement soient traités y compris entre le 26 juillet 2017 et le 21 août 2017, étant donné que notre établissement n'est pas fermé pendant cette période.

Réponse de la Direction du 6 Juillet 2017 :

Une communication à destination des salariés a été envoyée le 10 juillet pour les informer des démarches à mener pour le remboursement des notes de frais pendant les mois de juillet et d'août.

Il a été rappelé également la possibilité de faire une demande d'avance de frais. Cette demande doit être approuvée par le N+1 l'avant-veille des dates suivantes : le 6 juillet, le 13 juillet, le mercredi 19 juillet, le mercredi 26 juillet. Il n'y a pas besoin d'indiquer un numéro d'imputation dans le cadre d'une demande d'avance sur frais.

8. Les délégués du personnel FO demandent que les frais de nettoyage de vêtements soient pris en charge dans les frais de déplacements professionnels, y compris pour les déplacements de durée inférieure à 5 jours.

Réponse de la Direction du 6 Juillet 2017 :

Comme le prévoit notre politique de voyage, les frais de teinturier sont remboursés pour les déplacements supérieurs à 5 jours uniquement.

9. Les délégués du personnel FO demandent que le CET4 n'intervienne pas dans la totalisation des jours de CET prise en compte pour la comparaison avec les plafonds relatifs au CET, comme indiqué en réunion de CE par la Direction.

Réponse de la Direction du 6 Juillet 2017 :

La direction confirme que les jours de CET4 sont intégrés dans la totalisation des jours de CET pris en compte pour la comparaison avec les plafonds relatifs au CET.

10. Les délégués du personnel FO demandent à ce que sous Alista, les salariés puissent choisir la prise des congés CET entre d'une part les jours de CET temporels issus des CP et RTT et d'autre part les jours issus de versements monétaires.

Réponse de la Direction du 6 Juillet 2017 :

Il existe 5 compteurs CET sous Alista permettant aux salariés de choisir la prise de congés.

- *CET regroupant les anciens compteurs CP/RTT/Autres ainsi que les nouveaux jours acquis*
- *CET 13ème mois issus du versement du 1/2 13ème mois*
- *CET mobilisable regroupant les jours transféré au-delà des plafonds CET*
- *CET abondés regroupant les congés de fin de carrière*
- *CET intéressement / participation issus du versement de l'intéressement et/ou participation*

11. Un prestataire se sentant mal et saisi de vertiges s'est présenté à l'infirmerie: il a bien été reçu et s'est reposé à l'infirmerie; allant mieux à l'issue de la période de repos mais désirant néanmoins consulter le médecin avant de reprendre son poste, il lui a été répondu que le médecin ne s'occupait que des salariés Alstom.

Les délégués du personnel FO demandent que pour une telle situation (qui n'est pas une visite médicale programmée), le médecin ne fasse pas de distinction entre les salariés.

Réponse de la Direction du 6 Juillet 2017 :

Toutes les personnes travaillant sur site et se présentant à la médecine du travail sont reçues. En fonction de la situation et de l'avis médical elles sont rencontrées par le médecin du travail ou orientées vers le bon interlocuteur.